



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DOC/2/10  
2 juillet 2010

FRENCH  
Original : ENGLISH

---

**821ème séance plénière**

PC Journal No 821, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION SUR L'ENGAGEMENT DE L'OSCE AVEC LE KIRGHIZISTAN**

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Déclaration du 15 juin 2010 sur la situation au Kirghizistan (PC.DOC/1/10 du 15 juin 2010) et, en particulier, son offre d'aider le Kirghizistan, à sa demande, à résoudre la crise actuelle, à prévenir le débordement des tensions dans la région et à promouvoir le relèvement après le conflit,

Prend note du « Rapport de la Mission OSCE d'évaluation des besoins concernant le déploiement éventuel d'une équipe spéciale de police de l'OSCE au Kirghizistan » et se félicite du travail effectué ;

Se déclare prêt à envisager le déploiement à bref délai d'une équipe spéciale de police au Kirghizistan et appelle à la conclusion rapide des négociations avec les autorités kirghizes compétentes afin qu'il puisse prendre une décision appropriée.